



## MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017 DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Compte rendu des commissions paritaires d'affectation.

### Philosophie : un mouvement ténu mais fluide

Sur 15 demandes, 11 collègues ont obtenu leur mutation, soit 73% des demandeurs.

Sur ces 11 collègues qui obtiennent une mutation, 8 collègues obtiennent une mutation pour convenance personnelle et 3 autres une mutation obligatoire (entrants dans l'académie et stagiaires 2016/2017). **Ce qui donne un taux de satisfaction de 53% pour les demandes au titre de la convenance personnelle.**

Tous les collègues affectés ont été mutés sur des postes fixes et aucun en zone de remplacement. 9 postes ont été pourvus dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin. Deux collègues sont mutés sur vœu 0 (postes spécifiques), 6 autres obtiennent leur vœu 1, deux autres obtiennent leur vœu 2.

Pour l'équipe des commissaires paritaires du Sgen-CFDT,  
Vincent Guinebretière, Fanny Hell, Pascal Kittel

Bas-Rhin	Barres
Strasbourg	198
<b>Bas-Rhin</b>	<b>31</b>
<b>ZR 67</b>	<b>117</b>

Haut-Rhin	Barres
Mulhouse	pas de mutation
<b>Haut-Rhin</b>	<b>114</b>
<b>ZR 68</b>	<b>21</b>

Attention : La barre d'entrée est le barème du dernier muté sur un poste (ou ZR). Cela permet à chacun de se situer par rapport à son barème de cette année. Des disparités importantes peuvent exister entre les postes lycées et collèges. Cette barre ne donne aucune garantie pour les années à venir, car les mutations sont très variables d'une année à l'autre. Pour des informations plus fines, les commissaires paritaires du Sgen-CFDT se tiennent à votre disposition.

S'informer

Etre conseillé

Défendre ses droits

Assurer le suivi de son dossier

**Sgen-CFDT , la dynamique solidaire**